

Intervention Conseil Communal 14 février 2022.

Suite au dernier rapport du conseil communal dont je relève un extrait :

MCS : les jeunes se plaignent des bus bondés, ce qui en plus n'est pas l'idéal en période Covid.

Le Collège : idéalement il faudrait qu'ils réalisent un inventaire plus précis des désagréments (n° de la ligne, la tranche horaire, ...) afin d'avoir des éléments plus précis pour interpeler le TEC.

Nous pensons sincèrement que vous avez en main les éléments nécessaires.

Sur ce point, nous voudrions faire référence à deux évènements :

Le premier, c'est le courrier envoyé il y a deux ans par recommandé et avec accusé de réception à Monsieur le Bourgmestre, courrier qui n'a pas reçu de réponse !

Le second, c'est l'intervention du Mouvement Citoyen au Conseil Communal concernant les lignes 64 (Liège Banneux Aywaille) et 65 (Liège Aywaille Remouchamps) en mettant en évidence le fait que ces lignes péri-urbaines ne pouvaient plus remplir leur rôle compte tenu qu'elles devaient assurer des arrêts à Angleur, Chênée, Beaufays, pour laisser descendre des voyageurs montés à Liège. Et que dès lors, des voyageurs à destination de Banneux, Sprimont, Aywaille ne pouvaient plus être pris en charge...

Cet état de chose a conduit à la dégradation du service à la clientèle et des conditions de travail des chauffeurs, travailleurs en première ligne, lesquels se voient obligés de « faire la police » eux-mêmes. *(Aux arrêts, ils demandent aux personnes d'attendre le 30 pour faire monter le public à destination de Sprimont, Aywaille, Banneux, Louveigné ...).*

Ce sont les usagers eux-mêmes et des représentants des chauffeurs qui nous en ont fait part.

Tout cela parce que les lignes périurbaines que nous pouvions qualifier de « semi express » ont été captées par la direction du TEC Liège pour améliorer l'offre de transport urbain au détriment des usagers pour lesquels ces lignes ont été créées, dans le cas d'espèce, les Sprimontois et les Aqualiens.

Suite à une interpellation auprès du Ministre HENRY, cette remarque a été prise en compte durant une courte période, mais cette période a pris fin !

Nous sommes donc revenu au point de départ, une situation dommageable pour les habitants de notre commune, notamment.

Monsieur Julien Matagne, parlementaire Wallon avait interpellé le Ministre HENRY au Parlement wallon au sujet de la réduction du nombre d'usagers dans les bus à cause du Covid et le fait que des usagers périurbains n'avaient plus accès au seul bus qui leur permettait de se déplacer étant donné que les passagers urbains prenaient leur place!!

Monsieur Julien Matagne, a par la même occasion demandé au Ministre HENRY de pérenniser cette mesure; le Ministre a répondu que la mesure ne serait pas pérennisée, car il y avait eu des plaintes !!!

Ces plaintes venaient d'usagers d'Embourg, (commune de Chaudfontaine) lesquels disposent de 4 bus par heure pour se déplacer...

Ligne 30 (Pont d'avroy – Guillemins – Chênée – Embourg).

Ne serait-il pas temps de prendre ce problème en main, en agissant de concert avec les représentants de la commune d'Aywaille ?

Les bourgmestres d'Aywaille, de Sprimont et de Chaudfontaine qui sont de la même famille politique ne pourraient-ils pas proposer une solution à l'organe de consultation des bassins de mobilité ?

Le citoyen doit savoir que pour chaque bassin de mobilité, **il est créé un organe de consultation chargé d'émettre**, sur initiative propre ou à la demande de l'autorité organisatrice du transport, **des recommandations concernant les modalités locales** de traduction des orientations stratégiques, définies préalablement par l'autorité organisatrice du transport, compte tenu du contexte de l'offre, des besoins et du budget, et concernant tout autre mode de transport. Chaque organe de consultation de bassin de mobilité se réunit deux fois par an, à l'initiative de l'autorité organisatrice du transport et chaque commune y est utilement représentée.

Mais voilà, en consultant les procès verbaux des réunions de l'organe de consultation du bassin de mobilité LIEGE -VERVIERS on s'aperçoit :

21 mai 2019, Sprimont et Aywaille absent et Chaudfontaine ... présent !

25 octobre 2019, Sprimont et Aywaille absent, Chaudfontaine ... présent !

19 mai 2020 : réunion dans le « *but de développer et redéfinir l'offre TEC* »

Présence de Sprimont, (Mme DUBOIS OTW = *Opérateur de transport de Wallonie?*) pas de représentant d'Aywaille, présence du comité des usagers d'Ourthe Amblève et Chaudfontaine Présent !

Il est demandé d'étudier l'ajout d'une desserte de la commune de Chaudfontaine (suggestion : parking de covoiturage de Beaufays) et rappelé le besoin de desserte de Sprimont sur la liaison Express Bastogne – Liège cible.

29 octobre 2020 : pas de représentant de Sprimont, pas de représentant d'Aywaille, présence du comité des usagers d'Ourthe Amblève et Chaudfontaine Présent !

De quoi a t'il été question lors de cette séance... quelques extraits :

Rappel de la demande d'un arrêt supplémentaire au sein de la commune de Chaudfontaine (Beaufays) sur la liaison Liège – Bastogne, ... Antoine Patris (AOT) précise la priorité de desserte Express des communes sans gare SNCB. Martin Dufloy (AOT) complète en précisant que Beaufays (Chaudfontaine) dispose déjà d'une offre qualitative urbaine permettant de rejoindre Liège: la ligne 65 qui sera renforcée dans le cadre du redéploiement du réseau urbain de Liège (PUM) d'ici 2023 (de 56 à 89 parcours par jour). Dominique Verlaine (Chaudfontaine) précise que la connexion de Beaufays vers la gare de Chaudfontaine n'est pas efficace et ajoute qu'il y a incohérence puisque la commune d'Aywaille dispose également d'une gare SNCB et est aussi desservie par la ligne 65 existante. Cette ligne fait partie du périmètre d'étude de redéploiement de l'offre interurbaine liégeoise (cfr point 3.1.2).

On voit clairement que la Commune de Chaudfontaine plaide pour le maintien du service de la ligne 65 sur son territoire alors qu'elle dispose déjà d'une ligne 30 largement efficace.

Il est également question de la Ligne E69 Arlon – Bastogne – Liège : • 1er septembre 2021 : Intégration de la ligne 1011 à la E69 qui devient « Arlon –Bastogne –Liège »avec un arrêt à la Desserte du zoning de Damré-Sprimont et à Remouchamps (caserne des pompiers). Limitation de la ligne à Arlon et non plus jusqu'Athus.

11 MAI 2021 : pas de représentant de Sprimont, pas de représentant d'Aywaille, présence de Chaudfontaine. présence du comité des usagers d'Ourthe Amblève.